

# PARLEMENT WALLON

SESSION 2018-2019

29 AVRIL 2019

**Rapport sur l'élevage canin en Wallonie réalisé par Monsieur Dodrimont et Madame Moinnet, Députés wallons, à la demande de Monsieur Di Antonio, Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du Territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings \***

Exposé de Monsieur Di Antonio, Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du Territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings, de Monsieur Dodrimont et de Madame Moinnet, auteurs du rapport

## RAPPORT

présenté au nom de la Commission de l'environnement,  
de l'aménagement du territoire et des travaux publics

par

M. Culot

Mesdames,

Messieurs,

Votre Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des travaux publics s'est réunie le lundi 29 avril 2019 afin d'entendre un exposé de Monsieur Di Antonio, Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du Territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings, de Monsieur Dodrimont et de Madame Moinnet, auteurs du rapport sur l'élevage canin en Wallonie <sup>(1)</sup>.

---

<sup>(1)</sup> *Ont participé aux travaux* : MM. Culot (Rapporteur), Denis (Président), Dodrimont, Mme Gonzalez Moyano, M. Maroy, Mme Moinnet, M. Van der Stichelen, Mme Waroux.

*Ont assisté aux travaux* : Mmes Simonet, Warnant.  
M. Di Antonio, Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du Territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings.

## I. AUDITIONS

Le 29 avril 2019, la Commission a entendu un exposé de Monsieur Di Antonio, Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du Territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings, de Monsieur Dodrimont et de Madame Moinnet, auteurs du rapport sur l'élevage canin en Wallonie.

En application de la décision du Bureau du 13 juillet 2017, le rapport d'audition établi par une commission ou un comité reproduit le contenu du ou des comptes rendus intégraux de l'audition ou des auditions concernées.

Le compte rendu de cette audition est consultable via le lien suivant: [http://nautilus.parlement-wallon.be/Archives/2018\\_2019/CRIC/cric120.pdf](http://nautilus.parlement-wallon.be/Archives/2018_2019/CRIC/cric120.pdf), pp. 21 à 27

## II. RAPPORT

À l'unanimité des membres, il a été décidé de faire confiance au Président et au Rapporteur pour l'élaboration du rapport.

Le Rapporteur,  
F. CULOT

Le Président,  
J.-P. DENIS